

Journée d'études de l'association Questes
16 et 17 juin 2017 – Maison de la Recherche – salle D323

**TRIER, CLASSER, ORGANISER :
ORDONNER LE MONDE AU MOYEN ÂGE**

Résumés

Vendredi 16 juin

I – TEXTES DE SAVOIRS

10 h : Meyssa BEN SAAD (Université Paris-Diderot)

« Critères et arguments de la classification des animaux chez le naturaliste arabe médiéval al-Djâhiz (776-868) »

Le savant arabe al-Djâhiz (776-868), prosateur, théologien, grand homme de lettres et polémiste du IX^e siècle, a laissé un ouvrage naturaliste monumental, le *Kitâb al-Hayawân*, dans lequel il expose sa « zoologie », sa façon d'appréhender le monde vivant et sa volonté d'en étudier les caractéristiques biologiques, écologiques et éthologiques. Il a par ailleurs tenté d'établir une classification des animaux en se basant sur des critères allant de l'observation directe (mode de locomotion, alimentation) à des caractéristiques plus complexes (éco-éthologie, reproduction). Al-Djâhiz analyse de manière minutieuse les diverses classes d'animaux, énumère leurs ressemblances et repère leurs critères distinctifs. Avec une méthodologie rigoureuse, il propose un mode classificatoire en cherchant à limiter les cadres des individualités : ressemblances morphologiques, parenté et isolement reproductif. On y distingue une volonté de rassembler les animaux en groupes distincts et apparentés dans des catégories pouvant correspondre à ce qu'on appelle « genres » et « espèces », cadres qui ont connu différents contours tout au long de l'histoire des classifications et de l'histoire de la biologie. Son schéma classificatoire et la question des ressemblances et d'une éventuelle parenté entre les espèces soulèvent d'intéressantes interrogations sur l'organisation du monde vivant d'après al-Djâhiz : l'ordonnement des animaux répond-il à un ordre naturel ou est-il soumis à une certaine dynamique ?

10 h 30 : Yoan BOUDES (Université Paris-Sorbonne)

« Diviser pour mieux nommer ?

L'organisation du discours sur les reptiles dans l'encyclopédisme médiéval »

En cherchant à présenter une vision totale et exhaustive de la Création, les encyclopédies médiévales, en latin comme en français, ont fait une place à un recensement, plus ou moins complet,

de l'ensemble de la faune et du vivant, selon diverses modalités. Toutefois, le monde animal a pu, dans ses marges ou son polymorphisme, mettre à mal un enjeu constitutif du genre encyclopédie : celui de livrer le savoir selon un mode organisé. Il semble même être un groupe zoologique, ici pris à titre d'hypothèse — sa pertinence pour l'époque médiévale nécessitant d'être questionnée — qui a polarisé ces difficultés, celui des reptiles. Englobant, selon les auteurs et les langues, le dragon, les serpents, les batraciens ou la salamandre, le groupe se présente comme un ensemble ni uniforme ni univoque, qui va être pour nous l'occasion de prendre conscience des enjeux posés par l'exposé naturaliste dans l'encyclopédisme. Du fait de sa méthode, le genre va ainsi chercher à trier, sélectionner, organiser et hiérarchiser des informations sur une matière qui va, sans cesse, brouiller les pistes, obligeant l'encyclopédiste à mettre au point des logiques transversales, des répétitions, des nuances. En tentant de réfléchir à la mise en texte des espèces reptiliennes dans quelques textes encyclopédiques, nous chercherons ainsi non seulement à mieux comprendre les défis que se lance un genre littéraire presque auto-déceptif par définition, mais aussi à voir si le groupe des reptiliens a pu représenter un enjeu culturel de catégorisation du vivant pour l'époque médiévale.

(11 h : Pause)

11 h 30 : Adeline SANCHEZ (Université Paris-Sorbonne)

« La liste comme structure du savoir dans les traductions françaises du *Lilium medicine* de Bernard de Gordon »

Bernard de Gordon est un médecin montpelliérain de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle. Des traductions françaises de son œuvre majeure, le *Lilium medicine*, ne nous sont parvenus que quatre témoins français, dont trois fragments conservés au sein de compilations (BnF, fr. 1288, 1327 et 19989), et une tradition imprimée (versions intégrales, dont nous retiendrons ici que deux imprimés conservés à la BnF et à la BSM de Montpellier, édités respectivement en 1495 à Lyon par un anonyme dit éditeur des œuvres de Bernard de Gordon, et en 1509 par Jehan Petit à Paris).

Les manuscrits français se composent d'une matière similaire et d'intérêts communs ; cependant notre étude a mis en évidence des motivations différentes (mais non contraires) quant à la constitution et l'intégration des fragments au sein des compilations. Dans l'ensemble de ce corpus français daté du XV^e siècle et du tout début du XVI^e, nous remarquons un soin important apporté à la langue et au discours, mais répondant manifestement à des contraintes de circulation des savoirs et des lectorats différents, malgré une soumission aux exigences du travail de vulgarisation.

Par l'étude des différents effets de liste et de l'organisation du discours médical, nous nous interrogerons sur la structuration du savoir médical et sa transmission au sein des témoins français de cette *Pratica*.

12 h : Alice LAFORÊT (École Nationale des Chartes)

« Entre herbe et arbre : classer les végétaux au statut ambivalent dans la littérature encyclopédique médiévale »

« Moyen entre herbe et arbre » : c'est ainsi qu'est qualifié le roseau dans le *Livre des propriétés des choses* de Barthélemy l'Anglais, traduit par Jean Corbechon. Une telle définition révèle l'existence de plantes au statut ambivalent dans l'encyclopédisme médiéval : certaines essences échappent aux catégories traditionnelles qui structurent le monde végétal, héritées de la tradition antique. Dès lors, comment classer ces végétaux ? Quelle est leur place au sein de l'entreprise d'ordonnement du monde naturel menée par les encyclopédistes ? Quels sont les choix opérés par les compilateurs médiévaux pour les décrire ? La nomenclature botanique médiévale peut ainsi s'avérer

particulièrement changeante. Près d'un quart des essences de plantes recensées dans notre corpus d'ouvrages encyclopédiques fait l'objet d'une définition différente selon les sources auxquelles puisent les auteurs : d'un texte à l'autre, ces plantes sont tantôt qualifiées d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux, voire d'herbes — c'est le cas par exemple du roseau, du myrte, du gattilier ou encore de la vigne. Ces hésitations terminologiques démontrent l'importance de la réflexion menée par les naturalistes médiévaux sur la classification des essences végétales. À travers ces plantes à l'identité mouvante, c'est toute la question de la définition des différentes catégories du monde végétal qui est en jeu.

(12 h 30 : Buffet)

II – THÉOLOGIE ET SYMBOLIQUE

14 h 30 : Sergi SANCHO FIBLA (Université Aix-Marseille)

« Écrire est ordonner : trois exemples littéraires autour de l'*arbor* »

Dans la production des textes du Moyen Âge, des constructions littéraires peuvent être identifiées, qui non seulement demandaient à être reconstruites dans l'esprit du lecteur-visualisateur, mais qui étaient aussi censées organiser le contenu du raisonnement. Ces images textuelles facilitaient la lecture et même la reproduction des œuvres, par leur reconnaissance et leur nature pédagogique. Une telle approche insiste sur le caractère éminemment visuel de cette littérature, dont la structure s'articule, dans la plupart des cas, à travers l'utilisation des motifs taxinomiques ou diagrammatiques traditionnels.

L'objectif de cette communication est donc de défendre l'idée qu'écrire au Moyen Âge, c'est ordonner. Les trois sources choisies pour cette étude permettent de penser une telle approche. Il s'agit d'un poème de Raimbaut Aurenga « Er resplan la flors enversa », la lettre IV de Marguerite d'Oingt et les épîtres XXX et XXXI de Francesco Petrarca, documents du XII^e et du XIV^e siècle, qui font appel à la figure de l'*arbor* de prédication. En effet, ce motif est présent dans la pédagogie visuelle du Bas Moyen Âge grâce à sa nature symétrique et arborescente, qui permettait de l'utiliser comme outil didactique, herméneutique, mais également rhétorique. Dans ces trois exemples, le motif de l'*arbor* classificateur nous montre très clairement les procédés de visualisation et de spatialisation de l'écriture à cette époque.

15 h : Louis-Patrick BERGOT (Université Paris-Sorbonne)

« Les quinze signes du Jugement dernier selon Pierre le Mangeur : étude des différentes versions françaises »

La légende des quinze signes se présente sous la forme d'une liste énumérant les quinze phénomènes, généralement terrifiants, qui précéderont le Jugement dernier. Parmi les nombreuses versions latines de cette légende, celle de Pierre le Mangeur apparaît comme l'une des plus dignes d'intérêt. Héritée d'une version antérieure, faussement attribuée à Bède, elle sera remaniée au XIII^e siècle pour être finalement intégrée à la *Legenda aurea*. Du XIII^e au XV^e siècle, cinq traductions françaises en ont été données : l'une d'entre elles, celle du *Dialogue du père et du fils* (une compilation morale encore inédite), retiendra plus particulièrement notre attention.

L'examen de cette tradition en perpétuel mouvement démontre que les médiévaux remanient constamment la légende des quinze signes, entre fascination et scepticisme. Si la plupart des modifications que nous observerons s'expliquent aisément par la transmission manuscrite, d'autres,

en revanche, portent l’empreinte de préoccupations idéologiques. Par le biais de suppressions, d’ajouts, de réagencements, les médiévaux se montrent ainsi soucieux de réinventer l’inventaire de leurs prédécesseurs.

(15 h 30 : Pause)

16 h : Élise HADDAD (École des Hautes Études en Sciences Sociales)

« Bête eschatologique, bête sauvage :

quelle place pour la *bestia* dans les ensembles eschatologiques ? »

Différents types de bêtes prennent place dans les images eschatologiques : espèces exotiques, comme les lions, ou créatures spécifiques dont l’existence n’est attestée que pour le temps de la fin - dragon, bête à sept têtes ou aux cornes d’agneau... Nous examinerons quelques éléments d’iconographie en contexte apocalyptique, et nous verrons comment ils font place, et quelle place ils donnent à ces différents types de *bestiae* : dans des images classificatoires par excellence que sont les arches de Noé en forme de tableau à double entrée, en ouverture du commentaire de l’Apocalypse par Beatus, mais aussi dans la composition complexe d’un grand portail sculpté roman : celui de Beaulieu-sur-Dordogne. Cette mobilisation des images nous permettra de mettre en question les places respectives, ou la place commune de la *bestia*, animal prédateur, et de la *Bestia*, monstre de la fin des temps.

16 h 30 : Clémence LEGOUX (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

« La place des saints dans les mandorles angéliques du XV^e siècle »

La mandorle est un élément iconographique venu de l’art byzantin et réutilisé au Moyen Âge dans l’art italien. Elle permet de représenter dans les scènes christiques la gloire divine, réalité difficile à matérialiser, car invisible en son essence. L’art byzantin a donné à la mandorle ses règles d’utilisation, tandis que l’art italien à la fin du Moyen Âge permet une prise de liberté dans l’utilisation de ce motif. Ce n’est plus le Christ seul qui peut être contenu dedans, mais aussi la Vierge et les saints. D’autre part, la composition de la mandorle est perméable aux évolutions artistiques du temps, notamment lorsqu’au Trecento les ordres angéliques se voient attribuer des codes de représentation. Ces ordres, dont la hiérarchie a été établie par Pseudo-Deny, sont alors utilisés pour entourer puis composer les mandorles.

En croisant ces deux études, à savoir le passage d’une mandorle christique à une mandorle pour les saints et le changement dans la composition de la mandorle, nous proposons d’étudier des œuvres qui confrontent les saints et les anges devant ou dans la mandorle. Pour cela, nous pouvons regarder dans un premier temps la mandorle angélique, organisée autour du Christ, pour comprendre la signification de la hiérarchie angélique lorsqu’elle est agencée en forme de mandorle. Puis il est intéressant de regarder le cas d’un saint dans une mandorle angélique dont l’ordre des triades a été inversé par rapport aux mandorles entourant le Christ. Enfin, nous nous pencherons sur un cas encore différent, dans lequel la hiérarchie angélique et les saints sont entremêlés.

18 h : Promenade historique dans Paris par **Annabelle MARIN**

Samedi 17 juin

III – LA SOCIÉTÉ : REPRÉSENTATIONS ET IMAGINAIRE

10 h : Thalie BAYLAN (Université Grenoble Alpes)

« Quand Marie hiérarchise et identifie le monde terrestre sous son manteau. Étude typologique des représentations de la Vierge de miséricorde dans l'art peint du Dauphiné et de l'ancien duché de Savoie (XV^e-XVI^e siècles) »

Les représentations peintes dans les Alpes occidentales sont nombreuses et demeurent un témoignage exceptionnel pour l'histoire de cette localité au Moyen Âge. Parmi elles, le thème de la Vierge de miséricorde protégeant de son manteau les fidèles retient notre attention dans cette communication.

Notre étude porte spécifiquement sur la structure formelle, la symbolique et sur les fonctions méconnues de ce thème qui sortent du cadre strictement dévotionnel que nous lui attribuons ordinairement. En effet, l'envergure du manteau de la Vierge rassemble auprès d'elle tous les états de la société médiévale. Au gré de cette communication, nous appréhenderons comment une image de culte propose une conception hiérarchisée de la société médiévale. La mise en lumière de la structure et de la typologie de notre image est rendue possible grâce à une enquête de terrain dans l'ancien Duché de Savoie et dans le Dauphiné à la fin de l'époque médiévale. Les résultats montrent des permanences et des variantes picturales notables d'une principauté à l'autre, en regard d'un même thème iconographique.

10 h 30 : Marie PICCOLI-WENTZO (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

« La mise en ordre du monde et l'organisation du paysage : de Leon Battista Alberti à Giovanni Bellini »

Dans son *Art d'édifier* (publié en 1485), Leon Battista Alberti rappelle que le territoire italien est pensé en trois zones : l'aire de la cité, le domaine champêtre et la nature sauvage. Or, bien que le théoricien ne dise rien de la représentation du paysage dans son traité de peinture, dans son traité d'architecture, il associe à chaque zone une conception poétique ainsi que des notions plastiques suggérant une possible construction imagée. Ainsi, alors que la ville est régie par des lignes géométriques, la nature sauvage doit être son opposé. Mais, dans un siècle où tout art graphique est dominé par la perspective, comment représenter cette nature sauvage, domaine de l'inintelligible, du merveilleux et du fantasme ?

On se propose ici, à travers quelques exemples puisés dans la peinture italienne du XV^e siècle, d'étudier les modalités de figuration de cette mise en ordre du monde par le paysage et de se demander comment ces images permettent en retour de saisir la nature du processus créatif élaboré par le peintre.

(11 h : Pause)

11 h 30 : Nicolas GARNIER (Université Paris-Sorbonne)

« La liste et la course : les listes *bestournées* du *Roman de Renart* »

Le *Roman de Renart* est parsemé de nombreuses listes, dont certaines font référence à celles des chansons de geste : celles qui répertorient un ensemble d'animaux ou d'hommes. On ne recense plus les catalogues de vassaux dans la chanson de geste, dénombrant les combattants. Dans le *Roman de Renart*, en l'occurrence, il s'agit principalement de scènes de poursuite. Les plus emblématiques sont celles qu'on retrouve dans les branches de *l'Escondit* et du *Jugement de Renart*. Ces énumérations reprennent les procédés stylistiques de la chanson de geste : pause narrative, noms exotiques ou sémantiquement riches... Mais l'énumération épique montrait une fantaisie verbale déjà remarquable, que le *Roman de Renart* semble avoir surtout développée, fantaisie verbale qu'on retrouve dans la variance manuscrite. En effet, il s'agit du moment où on peut retrouver le plus de liberté, que ce soit par les noms choisis ou dans l'organisation de ces listes. Mais il arrive parfois qu'aucun changement ne se produise : la liste est alors considérée comme peu importante, et donc réduite à une simple reprise. Plus généralement, en matière de structure, on peut remarquer que nos deux branches proposent toujours systématiquement deux listes, une d'animaux et une d'humains, ce qui montre la grande porosité entre les deux isotopies, réunies dans ce statut de poursuivants (de nourriture, de vengeance ou de justice). Cette perméabilité est renforcée par la référence aux chiens qui poursuivent Actéon dans les *Métamorphoses* d'Ovide, référence qui permet de montrer le rapport entre ce questionnement sur l'animalité et l'épopée. Ce rapport est donc renforcé par cet effet de liste.

12 h : Joanna AUGUSTYN (Université Paris-Sorbonne / Uniwersytet Warszawski)

« Classer pour déclasser : les femmes comme l'état le plus bas dans le *Livre des manières* d'Étienne de Fougères »

Le *Livre des manières* d'Étienne Fougères (chapelain d'Henri II Plantagenêt et évêque de Rennes) est l'une des premières revues d'états en langue vernaculaire. L'auteur fait entrer les femmes dans le catalogue social : c'est une promotion qui, pourtant, se tourne tout de suite en rabaissement. En effet, elles sont l'état le plus bas et le plus suspect. Obsédé par les femmes, Étienne de Fougères les représente à différents endroits du texte comme des objets à partager ou des animaux à dresser, comme une source de tous les maux ou comme un bouc émissaire à punir. Il donne un éventail très large de leurs vices et péchés, dont le plus abominable est l'homosexualité féminine. Sa vision des pratiques lesbiennes est déterminée d'un côté par l'imaginaire masculin : les femmes tournent autour d'un manque exprimé par de nombreuses métaphores phalliques, et de l'autre par le modèle hétérosexuel : une est active, et l'autre passive. L'homosexualité masculine ne semble pas préoccuper du tout Étienne de Fougères, il ne la mentionne qu'en passant. Les péchés des hommes concernent avant tout les richesses et les pouvoirs dont ils disposent, tandis que tout péché charnel relève de la femme. L'évêque présente finalement un idéal féminin : la Vierge Marie, les saintes vierges Thècle et Marguerite et une comtesse qui a perdu tous ses enfants et qui peut, grâce à cela, se vouer complètement à Dieu. La seule femme concevable et acceptable pour Étienne n'est ni mère ni épouse. C'est celle qui renonce à la corporalité.

(12 h 30 : Buffet)

IV – ÉCRITS POLITIQUES, ÉCRITS PRAGMATIQUES

14 h 30 : William TROUVÉ (Université d'Angers)

« Aux sources de la liste. Les listes de rois du haut Moyen Âge occidental sont-elles des documents administratifs ou des abrégés de textes d'histoire ? »

Nous nous proposons de questionner le processus de création des listes de noms de rois. Pour ce faire, nous prendrons pour exemple la liste des rois wisigoths, publiée en 654 ou en 681 par la chancellerie tolédane, et une liste de rois mérovingiens rédigée dans un manuscrit tourangeau du X^e siècle, conservé actuellement à la Bibliothèque nationale de France (lat. 2718). Chacun de ces deux documents sera comparé avec les textes historiographiques qui retracent l'histoire des royautés wisigothiques et mérovingiennes : l'*Historia Gothorum* d'Isidore de Séville, l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours et la *Chronique* de Frédégaire. L'analyse comparative servira, d'une part, à identifier les entrées de ces listes issues des textes d'histoire, et, d'autre part, à s'interroger sur les items dont l'origine reste floue : ceux-ci proviennent-ils de documents de la pratique aujourd'hui disparu ? En dernier lieu, l'étude permettra d'évoquer la pratique de la mise en liste.

15 h : Élodie PAPIN (Université d'Angers)

« Les cartulaires de l'abbaye de Margam : archiver et ordonner les biens monastiques au pays de Galles au XIII^e siècle »

Fondée en 1147 par le comte de Gloucester aux confins de la Marche galloise, l'abbaye cistercienne de Margam a commencé la cartularisation — sous forme de rouleaux — de son chartrier au début du XIII^e siècle. Cette évolution des activités scripturaires du monastère est probablement liée à la rapide expansion des possessions de Margam et au long conflit qui l'a opposée à sa voisine, l'abbaye cistercienne de Neath, au cours de la première moitié du XIII^e siècle. Comprendre le processus de cartularisation des actes originaux permet de mettre en évidence la double fonction des cartulaires dans la production écrite du *scriptorium* cistercien. En constituant ces cartulaires, en sélectionnant et en classant les actes copiés, les scribes de Margam ont cherché à la fois à construire la mémoire de leur communauté et à ordonner l'espace géographique des biens de leur abbaye.

(15 h 30 : Pause)

16 h : Thomas LACOMME (École Pratique des Hautes Études)

« Choix de classement et représentation du monde. Éléments de synthèse sur les cartulaires produits en Champagne méridionale au XIII^e siècle »

En ordonnant les actes qu'ils vont copier, les cartularistes dévoilent une représentation de la société qui les entoure et qui parle à travers les chartes émises et collectées. L'organisation du matériel textuel est à la fois la rémanence du donné et le résultat d'un travail. Elle correspond à des structures spatiales mentales mobilisées consciemment par la personne ou l'institution responsable de la production du cartulaire.

Comment les choix de classement révèlent-ils des représentations du monde différentes dans une même région et à une même époque, en lien avec les intérêts propres des différents commanditaires ou institutions ? Pour répondre à cette question, l'enquête portera sur huit cartulaires rédigés au XIII^e

siècle en Champagne méridionale, parmi lesquels quatre cartulaires de chancellerie, à savoir celui dit de la comtesse Blanche (BNF, ms. lat. 5993), celui des années 1231-1232 (AN, KK 1064), celui dit de Thou (BNF, ms. lat. 5992) et le *Liber pontificum* (BNF, ms. lat. 5993 A). Dans le corpus figurent également un cartulaire privé laïc, celui d'un marchand italien devenu seigneur dans la Brie, Renier Acorre (BNF, ms. fr. 8593), et trois cartulaires d'établissements religieux, à savoir celui de la collégiale séculière Saint-Étienne de Troyes (BNF, ms. lat. 17098), celui de l'abbaye Notre-Dame de Larrivour (AD Aube, 4 h 1) et celui de l'abbaye Saint-Loup de Troyes (BM Troyes, ms. 2755).

16 h 30 : Mélanie DUBOIS MORESTIN (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
« Ordonner son activité et son entreprise : la gestion des archives privées de Jean Teisseire, artisan du XIV^e siècle »

Écrire chaque jour, trier, classer et organiser les écrits ainsi produits, telles sont les activités quotidiennes de Jean Teisseire, artisan cordier avignonnais de la fin du XIV^e siècle.

L'ensemble de sa carrière, depuis 1347 jusqu'à 1384, nous est connu grâce à un dossier documentaire très complet. Le marchand tient en effet des écrits de gestion, actes de la pratique et pour certains du for privé, actualisés et classés en fonction de leur utilité et de leur utilisation. Il tenait ainsi la raison de son ouvroir, entendu au sens comptable et administratif de *ratio*, dans un ensemble de manuels, livres de raison mêlant comptabilités, transactions de diverses natures et mentions personnelles. Un seul nous est parvenu, couvrant les années 1370 à 1377, mais c'est un ensemble de près d'une vingtaine d'ouvrages qui avaient été produits par le cordier. En parallèle de ce livre, des actes notariés, des comptabilités personnelles et institutionnelles, viennent donner un panorama complet de l'activité du cordier. La gestion d'un tel ensemble archivistique se devait d'être efficace et pratique.

C'est ainsi que les écrits du cordier nous permettent d'avoir accès à un double ordonnancement : celui des écrits produits pour la gestion quotidienne de son activité, mais également celui de son entreprise et plus largement du groupe social dans lequel il évolue, par un ensemble d'écrits brouillons, parvenus jusqu'à nous par les hasards de la conservation.

Les habitudes scripturales du marchand lui viennent des mondes administratifs, notariés et comptables. Les techniques qu'il met en place et leurs objectifs, s'ils ne sont pas nouveaux, n'en sont pas moins d'une grande efficacité pratique et d'une certaine sophistication. Une telle organisation, à la fois pratique et visuelle, et une telle administration entraînent des habitudes de classement, de tri, de sélection et d'archivage que ce dossier nous donne à voir.

17 h : Pierre CHASTANG (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)
Conclusion

Organisateurs : Louis-Patrick Bergot, Pauline Guéna, Marie Piccoli-Wentzo et Adeline Sanchez

Avec le soutien de : l'Université Paris-Sorbonne (ED 22 / UMR 8596 / EA 4349)

et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ED 441 / EA 4100)

Contact : j.etudes.questes2017@gmail.com

